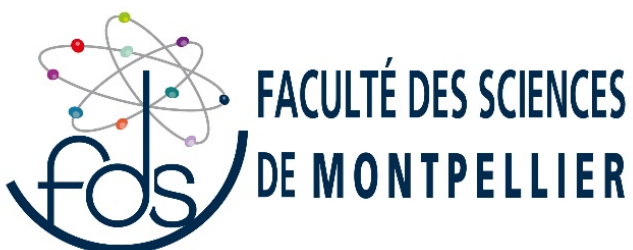




Faculté des Sciences de Montpellier

CONSEIL

Séance du 04 février 2026





MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent-e	Représenté-e par
X	
X	
X	
	Arnaud VIRAZEL
	Coralie WEIGLE
X	
	Benoite DE SAPORTA
X	
X	

Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Olivier **ARNOULD**

Sonia **CANTEL**

Aurélie **CELERIER**

Benoit **GIBERT**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Clémentine **NEBUT**

Coralie **WEIGEL**

Présent-e	Représenté-e par
X	
	Souhila KACI
X	
X	
X	
X	
	Benoit GIBERT
X	
X	

**Collège C : Usagers (8)**

	Présent·e	Représenté·e par
Alétheïa BRUEL	X	
Wiam EDAGUIG (Suppléante)		
Sarah Melina PARENT		Abdelhakim EL YOUBI
Aurélie JARRIGEON (Suppléante)	X	Colin AVAKIAN
Abdelhakim EL YOUBI	X	
Julien GELUS (Suppléant)		
Aude BRETAGNOLLE		
Mathilde BUGAREL (Suppléante)		Aurélie JARRIGEON
Yanis GRILLOT		
Colin AVAKIAN (Suppléant)		
Raphaël THOUROUDE		
Myriam CHAHLAL (Suppléante)		
Enora BADIN		
Louis DODARD (Suppléant)		
Ewen PHILIPPOT		
Lucile FROMENTIN (Suppléante)		



Collège D : Personnels IATSS (4)

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Colin **DURAND**

Thierry **VINDOLET**

Présent·e	Représenté·e par

Personnalités extérieures (4)

Claire **GATECEL**
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Catherine **MIFFRE**
(Conseil Économique, Social et Environnemental
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Manu **REYNAUD** suppléant de Sébastien **COTE**
(Montpellier Agglomération)

Présent·e	Représenté·e par
	Martine LUMBRERAS
	Sonia CANTEL

Personnalités extérieures à titre personnel (3)

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent·e	Représenté·e par
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :
le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40



INVITES PERMANENTS PRESENTS

- Directeurs·trices adjoints·tes

Abdelhakim **EL YOUBI** (Représentant étudiant auprès de la Direction)

Sylvie **HURTREZ** (Etudes)

Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques Pédagogiques)

Isabelle **TOURNIER** (Communication)

- Directeurs·trices Département d'enseignement

Matthieu **HILLAIRET** (Mathématiques)

Claude **NIEBEL** Dir Adj. (Chimie)

Fleurice **PARAT** (TEE)

Stéphanie **ROUALDES** (Chimie)

Arnaud **VIRAZEL** (EEA)

- Directeur Administratif et Directrice Administrative adjointe

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur Administratif)

Valérie **BEDU** (Directrice Administrative adjointe - Gestion des Ressources)

Béatrice **GOUJON** (Directrice Administrative adjointe - Affaires générales, institutionnelles et règlementaires)

- Invités Exceptionnels

Gabriel **RAMIREZ-SAKAEL** (Association GNAUM)

- Secrétaires de séance

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de Direction)



Le mercredi 4 février 2026, à 9h, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

M. MARIN salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

p.1

1. *Actualités,*
2. *Présentation et vote : demandes de subventions d'associations étudiantes,*
3. *Présentation et vote : Cotisation à la CDUS,*
4. *Calendrier universitaire 2026-2027 : première discussion,*
5. *Répartition du budget 2026 des départements d'enseignement et Fonctionnement en Central,*
6. *Point d'étape - LMD6,*
7. *Questions diverses.*

1- Actualités

a- Moyens financiers

✓ Université de Montpellier

M. MARIN informe que l'État s'est doté d'un Projet de Loi de Finances. De ce fait, il espère que la dotation pour charge de service public, que l'État va attribuer à l'Université, arrivera rapidement.

M. MARIN rappelle que l'université de Montpellier ne fonctionne pas uniquement avec sa subvention de charge de service public ; tout comme la Faculté, elle a aussi des ressources propres (taxes d'apprentissage, les inscriptions, etc).

En termes d'atterrissage budgétaire, **M. MARIN** indique que lors du Conseil d'UFR, Écoles et Instituts du 28 janvier dernier, **M. AUGÉ** a indiqué que le solde financier 2025 de l'Université de Montpellier était positif.

b- Ressources Humaines

✓ CRCT

M. MARIN annonce qu'une campagne de CRCT est ouverte jusqu'au 9 mars 2026, pour les enseignants chercheurs qui n'auraient pas candidatés à la phase nationale.

✓ CCP

Concernant les Congés pour Projet Pédagogique (CCP), **M. MARIN** indique que la Direction de l'Université a fait le constat que ce dispositif ne fonctionnait pas très bien, car il y a très peu de candidats. L'UM réfléchit à la mise en place d'un dispositif plus collectif qui serait appelé « Parenthèse pédagogique » ou « Résidence collective pédagogique », dont la contrainte serait de se réunir un à trois jours et qui pourrait donner lieu à 96 heures de REH par équipe.



✓ ATER

M. MARIN informe que les candidatures pour les ATER sont ouvertes depuis le début de la semaine, et ce jusqu'au 2 mars prochain. A l'échelle de l'UM, il y a eu 108 demandes de postes d'ATER. La remontée des résultats est prévue le 13 avril 2026.

M. MARIN indique qu'il y a également des campagnes d'ATE et de Lecteurs en cours auxquelles participent la Faculté.

✓ PRAG/PRCE

M. MARIN fait part d'un recrutement PRAG infructueux au département EEA. Il rassure **M. VIRAZEL**, Directeur du département, en lui indiquant que le poste sera remis au concours rapidement.

M. MARIN informe qu'en accord avec le Directeur du département EEA, il a pris la décision de rouvrir le poste avec une prise d'effet au 1^{er} septembre, décision validée par l'UM.

✓ Prime RIPEC C3

M. MARIN informe qu'en Conseil UEI du 28 janvier dernier s'est tenu une discussion sur la RIPEC C3. Il a été indiqué qu'il y avait 130 possibilités, au niveau de l'UM à ce jour. La répartition serait la suivante :

- Au moins 90 attributions au titre de la recherche,
- Au moins 30 attributions au titre de la pédagogie,
- Au plus 5 au titre de la vie collective,
- Au plus 5 au titre des autres fonctions (liens sciences et société, international, etc.).

M. MARIN précise que cette répartition sera soumise au vote du CAC, le 16 février 2026, puis du CA, le 9 mars 2026.

M. MARIN regrette que les enseignants du secondaire intervenant à l'université ne bénéficient pas de ce dispositif. Le Conseil de la Faculté des Sciences avait, à ce sujet, voté une motion.

✓ MGEN

M. MARIN indique que le Président de l'UM a demandé de faire passer le message suivant : « Nous n'y sommes pour rien, nous ne gérons rien. ».

M. MARIN explique que la MGEN pilote tout. Il ajoute qu'un Flash Info RH a été envoyé à tous les personnels de l'UM, précisant la procédure à suivre ainsi que le calendrier des démarches.

M. MARIN précise que l'Etat a demandé que tous les agents aient une protection sociale complémentaire obligatoire, la MGEN, comme c'est le cas pour les entreprises du privé.

M. MARIN informe qu'il y a des exceptions pour ne pas être affilié à la MGEN.

Mme NEBUT demande s'il existe une permanence sur le Campus de la MGEN.

M. GUEVELLOU lui répond que la MGEN se déplacera sur site le 12 février prochain.

c- Pédagogie

✓ LMD6

M. MARIN informe que les discussions sont encore en cours avec quelques départements, presque tout va être abouti. L'offre de formation pourra être voté par le Conseil du 11 mars.

M. MARIN remercie **Mme HURTREZ**, **M. HERZLICH** et **M. LEMOIGNO** pour l'énorme travail réalisé et leur disponibilité.



Mme HURTREZ remercie également les équipes pédagogiques, les départements et le pôle OFSI qui ont fait le nécessaire pour que tout rentre dans les clous.

Contrairement à ce qu'il a pu entendre, **M. MARIN** certifie n'avoir jamais demandé de baisse des heures et la Faculté n'est pas à l'heure près. Il indique qu'il y a actuellement plus de 138 mille heures d'enseignement prévues.

Mme HURTREZ ajoute que des dépassements ont même été acceptés.

M. MARIN, en présence de **Mme HURTREZ**, **M. LEMOIGNO** et les Directeurs de département présents, confirme : la Faculté des Sciences n'a, à aucun moment, demandé de baisser les heures. Au contraire, elles ont augmenté. Si des Départements ont demandé à des équipes de diminuer le nombre d'heures, ce n'est pas la Direction de la FdS.

✓ *HCERES*

M. MARIN rappelle qu'il y a une évaluation intégrée quinquennale de la période 2019-2024, et de l'EPE. Une visite sur site, du comité d'évaluation aura lieu du 10 au 12 mars 2025.

d- Informations institutionnelles / Evènements

✓ *Elections - Conseil FdS*

M. MARIN rappelle que les élections pour le renouvellement des collèges A, B, BIATS et Usagers se dérouleront le mardi 17 février 2026.

M. MARIN explique que les enseignants-chercheurs et personnels BIATS élus siègent pour un mandat de quatre ans, tandis que les usagers sont élus pour deux ans. Conformément aux règles en vigueur, le mandat débute soit le jour de la proclamation des résultats, lorsque le scrutin intervient après l'expiration du mandat des sortants, soit le lendemain de la fin de mandat des sortants, lorsque l'élection est organisée en amont. Le mandat actuel des conseillers enseignants-chercheurs et BIATS arrivera ainsi à échéance le 28 mars prochain et le mandat actuel des Usagers se terminera fin février 2026.

✓ *Elections - Département Chimie*

M. MARIN informe que **Mme ROUALDES** a été élue Directrice du département Chimie lors de l'AG du département qui s'est tenu le 19 janvier 2026. **M. CLEMENT** quittera ses fonctions de Directeur de département le 31 janvier pour laisser sa place à **Mme ROUALDES** le 1^{er} février 2026. Il remercie chaleureusement **M. CLEMENT** pour tout le travail accompli.

✓ *Evènements à venir*

○ *Festi'Sciences*

M. Marin indique que le Festi'Sciences se tiendra ce jeudi 4 février dans le bâtiment 36. Quatre villages – associatif, solidaire, prévention et festif – rythmeront la journée. Il souligne la participation du CHU Montpellier, présent au sein du village prévention afin de sensibiliser les étudiants au don de moelle osseuse.

M. Marin ajoute qu'une tombola ainsi qu'une distribution de crêpes à tarif libre seront proposées aux étudiants et aux personnels ; les bénéfices seront reversés pour soutenir les prochaines distributions alimentaires organisées par la FdS et les associations.

M. MARIN remercie enfin les associations pour leur engagement dans cet évènement, ainsi que les organisateurs **M. EL YOUBI** et **Mme ELOY-GAUCERAND** à l'initiative de cette journée.



o Cérémonie de remise des diplômes

M. MARIN informe avoir participé aux dernières Cérémonie de remise des diplômes qui ont eut lieu ce samedi 31 janvier dernier. Les mentions EEA, SNS, Mécanique, Mathématique, STPR et Sciences de l'eau étaient à l'honneur.

M. MARIN remercie les départements, **Mme CLUZEL** est son pôle, la Logistique ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ces cérémonies : toutes ont été un véritable succès.

o Winter School

M. MARIN indique que la Faculté des Sciences accueille, en ce moment, une trentaine d'étudiants venant de University of Electronic Science and Technology of China à l'occasion de la Winter School.

M. MARIN précise que des membres de cette université étaient venus le rencontrer il y a quelques mois. Il se félicite que l'objectif de leur venue se soit concrétisé.

e- Questions diverses

M. MARIN interroge l'assemblée sur les possibles questions diverses auxquelles il répondra en fin de séance. Il note l'absence de questions et propose de passer au point suivant.

2- Présentation et vote : demandes de subventions d'associations étudiantes

M. MARIN informe que le Conseil est invité à se prononcer sur 2 demandes de subvention :

a- GNAUM

M. MARIN invite les représentants de l'association GNAUM à présenter la demande de subvention relative à l'organisation des 24h de la Biodiversité.

M. RAMIREZ-SAKAEL Vice-trésorier de l'association présente l'association et leur projet à l'assemblée - Annexe 1 - .

M. MARIN note le montant de la demande de subvention, 300 €, et félicite l'association pour toutes les actions menées, qui cochent tout ce que veut mettre en lumière la Faculté des Sciences (l'inclusivité, les filles et les sciences, la visibilité et l'attractivité, etc.).

M. MARIN relève également l'effort budgétaire réalisé par le GNAUM, qui participe à la même hauteur que la subvention demandée à la FdS (307€).

M. MARIN est ravie et soutien ce projet ainsi que les actions menées par cette association.

Avant de procéder au vote, **M. MARIN** informe qu'il y a 26 votants présents et représentés.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la demande de subvention déposée par l'association GNAUM, relative à l'événement des 24h de la Biodiversité, d'un montant de 300€.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 26

Pour : 26



Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la demande de subvention sus citée.

b- AdNatura - Salon de l'Ecologie

p.5

M. MARIN excuse les membres de l'association AdNatura - Salon de l'Ecologie qui n'ont pu être présents, le Salon débutant ce jour. A leur demande, il présente l'association et le Salon AdNatura - Salon de l'Ecologie et de la Biodiversité - Annexe 2 -.

M. MARIN constate que le montant de cette subvention ne représente que 1% du budget de l'évènement et ajoute que la Faculté soutien le projet en mettant à disposition, gratuitement, le bâtiment 5 et la logistique. Il précise que les années précédentes, le Salon se tenait à Parc des Expositions de Montpellier. Il se félicite de son retour sur le Campus Triolet et annonce que l'association a déposé une demande de subvention de 300€.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la demande de subvention déposée par l'association AdNatura - Salon de l'Ecologie, relative à l'évènement des 24h de la Biodiversité, d'un montant de 300€.

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40
Membres présents et représentés : 26
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la demande de subvention sus citée.

M. MARIN félicite les étudiants et des associations qui mettent en place des projets tels que ceux présentés ce jour. Il est très fier d'eux !

3- Présentation et vote : Cotisation à la CDUS

M. MARIN rappelle que la Faculté des Sciences cotise, chaque année, à la Conférence des doyens et directeurs des UFR scientifiques (CDUS) qui regroupe les doyens et les directeurs d'unités de formation et de recherche de sciences des universités françaises et à la Conférence Internationale des Responsables des Universités et Institutions à dominante Scientifique et technique d'Expression Française (CIRUISEF) qui réunit des responsables, Doyens de Facultés, Présidents ou Recteurs d'Universités, dans le domaine scientifique et les pays du monde francophone.

M. MARIN indique l'importance de participer à la CDUS, c'est la raison pour laquelle, il a lui-même payer sa cotisation personnelle.

M. MARIN informe que le montant de la cotisation a augmenté par rapport à l'année dernière et que le montant est désormais de 1300 €.

M. GUEVELLOU constate que le montant est supérieur à celui de l'an dernier.



M. MARIN lui répond que les montants, on en effet étaient augmentés et ajoute la nécessité d'adhérer et d'être représenté par la CDUS.

Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la cotisation annuelle à la Conférence des doyens et directeurs des UFR scientifiques (CDUS) et de la Conférence Internationale des Responsables des Universités et Institutions à dominante Scientifique et technique d'Expression Française (CIRUISEF) d'un montant de 1300 €.

p.6

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la cotisation sus citée.

4- Calendrier universitaire 2026-2027 : première discussion

M. MARIN invite **Mme HURTEZ**, Directrice adjointe en charge des Etudes, à présenter le projet du calendrier universitaire 2026-2027. Il précise que ce document sera retravaillé selon la discussion à venir et qu'il sera soumis au vote des conseillers lors de la prochaine séance, le mercredi 11 mars 2026.

M. MARIN remarque que ce projet de calendrier est quasiment identique à celui de l'année universitaire 2025-2026.

Mme HURTREZ confirme et ajoute que cette année, la zone C, à laquelle appartient Montpellier, est la 1^{ère} zone, ce qui avance les vacances d'hiver et de printemps.

Mme HURTREZ précise que les contrôles continus et examens terminaux organisés par les enseignants peuvent avoir lieu pendant les périodes d'enseignement, à condition de respecter les règles d'affichage et de convocation.

Mme HURTREZ insiste, les dates d'examens présentée concernent uniquement les examens organisés par le pôle Examen de la Faculté des Sciences.

Mme HURTREZ présente le calendrier universitaire 2026-2027 de la Faculté des Sciences :

- **Rentrée possible :**

Master : à partir du lundi 24 août 2026

Licence : à partir du mardi 1er septembre 2026

- **Dernière épreuve de CC des UE en CCI :**

Organisation FdS possible du lundi 14 au vendredi 18 décembre 2026

- **Examens organisés par la FdS :**

* Semestres impairs Session 1 - Licence et Master : du lundi 4 au vendredi 15 janvier 2027

* Semestres impairs Session 2 – Master (hors compensation annuelle) : du lundi 8 au vendredi 12 mars 2027



* Semestres pairs Session 1 - Licence et Master : du lundi 10 au vendredi 28 mai 2027

* Semestres pairs et impairs Session 2 - Licence et Master : du jeudi 10 au mercredi 30 juin 2027

- **Révisions**

du lundi 3 au vendredi 7 mai 2027

- **Vacances :**

* *du samedi 24 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2026*

* *du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027*

* *du samedi 13 au dimanche 21 février 2027*

* *du samedi 10 au dimanche 18 avril 2027*

* *à partir du samedi 3 juillet 2027*

- **Evénements FdS :**

* *FEU* : le jeudi 15 octobre 2026

* *Festi'Sciences* : le jeudi 4 février 2026

* *La Journée de l'apprentissage* : le jeudi 4 février 2026

Mme HURTREZ informe que le calendrier a été confectionné de manière à permettre aux étudiants qui travaillent pendant les vacances estivales d'aller au bout de leur contrat (rentrée à partir du lundi 31 août 2026 et fin des examens le mercredi 30 juin 2027).

Concernant la période du lundi 8 au vendredi 12 mars 2027, **Mme HURTREZ** indique que les salles de TD et de cours seront dédiées aux examens. Elle ajoute avoir été sollicitée par des équipes pédagogiques de L3 afin qu'elles puissent également organiser des examens durant cette période ; l'objectif étant de disposer des notes de seconde session pour les étudiants souhaitant candidater en master.

Mme HURTREZ regrette que cela ne soit pas possible. Elle indique que les délais entre la correction, la tenue des jurys et la saisie des notes dans APOGEE ne peuvent être tenus. Elle rappelle que les notes provisoires ne sont pas prises en compte dans l'outil MonMaster.

Mme HURTREZ ajoute que toutes les universités rencontrent le même problème, les étudiants de la Faculté des Sciences ne sont pas les seuls concernés. Personne ne sera donc pénalisé.

M. MARIN remercie **Mme HURTREZ** pour tout le travail qu'elle effectue, ainsi que le groupe Etude qui l'accompagne dans ses missions.

M. MARIN rappelle que le calendrier sera soumis au vote du Conseil lors de la prochaine séance : le mercredi 11 mars 2026.

5- Répartition du budget 2026 des départements d'enseignement et Fonctionnement en Central

M. MARIN invite **Mme TOURNIER** à présenter la répartition du budget 2026 au sein des départements et le fonctionnement des services centraux de la Faculté des Sciences.



Mme TOURNIER rappelle avoir exposé le budget prévisionnel de la Faculté des Sciences lors de la séance du 10 décembre dernier. Conformément à la procédure, la répartition du budget 2026 est désormais soumise au Conseil - Annexe 3 -.

Mme TOURNIER ajoute que cette présentation a été expliquée aux Directeurs de département en Comité de Direction, du 27 janvier 2026.

M. MARIN précise que les départements ont bien compris qu'en cas de problème, la Direction de la Faculté comblerait le manque.

M. MARIN indique que les chiffres présentés par **Mme TOURNIER** sont au plus près de la réalité. Cela a été réalisé grâce aux dialogues budgétaires réalisés par **Mme TOURNIER** et **Mme BEDU** avec chaque Direction de département.

M. MARIN remercie **Mme TOURNIER** pour cette transparence.

6- Point d'étape - LMD6

M. MARIN indique que ce point ayant été largement abordé dans les actualités, il ne souhaite pas y revenir, sauf si les membres du Conseil ont une question ou une remarque sur ce sujet.

En l'absence de remarque de la part de l'assemblée, **M. MARIN** propose de passer au point suivant.

7- Questions diverses

M. MARIN demande à l'assemblée si elle a des questions diverses.

M. MARIN tient à remercier les représentants des étudiants élus qui participaient à leur dernier Conseil. Il rappelle que les élections relatives au renouvellement des membres du Conseil des collèges A, B, BIATS et Usagers se dérouleront le mardi 17 février 2026.

M. MARIN rappelle que le prochain Conseil se déroulera le 11 mars 2026, en salle des Actes, au bâtiment 7, en présence des « anciens » collèges A, B et BIATS, dont le mandat se terminera fin mars 2026, ainsi que des nouveaux élus Usagers.

M. MARIN tient également à remercier **M. EL YOUNI**, qui participe à son dernier Conseil de la FdS en qualité de Représentant des étudiants au sein de l'équipe de la Direction. Il salue son engagement et la qualité de son implication tout au long de son mandat. Il lui souhaite beaucoup de succès pour la suite de ses études, et pour son stage au Japon.

M. MARIN remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance, puis il clôt la séance à 12h00.

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Le Président de séance

Jean-Michel Marin

La secrétaire de séance

Sandra Gaucerand